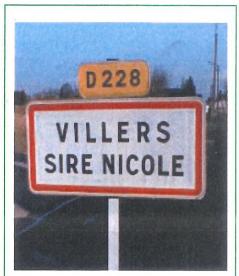
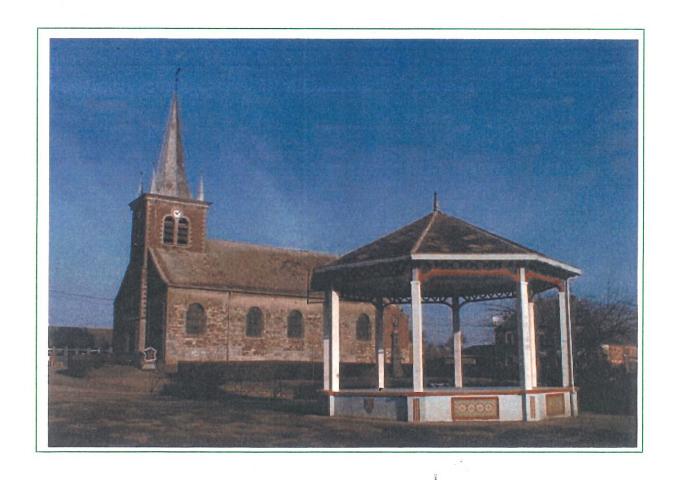
# John Communal Février 2002

numéro 2







# ETAT CIVIL 2001



#### Naissances

BOMBLED Morgan
GINES Lucas
JOSEPH Joffrey
DUTILLEUL Lucie
BLANCHARD Manuel
BOISNEL Anaïs
CYPRYSZAK Emilie
AUDIN Dimitri
JOSEPH Mathilde
DEWAGNIER Marine

le 15 Février
le 12 Mars
le 02 avril
le 31 Mai
le 28 Juin
le 24 Août
le 9 Septembre
le 31 Octobre
le 19 Novembre

le 12 Décembre





#### Mariages

Mr Pascal AUDIN et Melle Svetlana MELNIKOVA le 16 Mars Mr Ludovic JOSEPH et Melle Karyn CHARNELLE le 19 Mai Mr Stéphane D'HONDT et Melle Nadège EGOT le 16 Juin Mr David CHOMBART et Melle Karine GODEFROY le 18 Août Mr Willy MAES et Melle Nathalie GARCIA le 08 Septembre

#### Décès

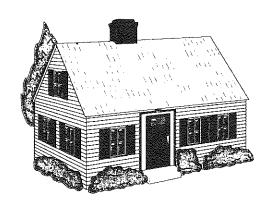
Mme Marie NICODEME Veuve DELVALLEE le 20 Janvier à Villers-Sire-Nicole
Mme Gabrielle LAMBERT le 20 Janvier à Villers-Sire-Nicole
Mr Roger LOIRE le 06 Avril à Maubeuge
Mme Julia LECOCQ Veuve LAMBERT le 26 Août à Villers-Sire-Nicole
Mme Anne-Marie PESANT Veuve SALLE le 18 septembre à Maubeuge
Mr Jean-Pierre LIBERT le 09 Octobre à Villers-Sire-Nicole
Mme Fernande CAUDRY Veuve VANHOUTTEGHEM le 13 Octobre à Maubeuge
Mme Dominique DEGUELDRE Epouse TRICQUENEAUX le 11 Novembre à Asquillies
Mr Xavier TRICQUENEAUX le 11 novembre à Asquillies

## Bienvenue aux Nouveaux Villersois

Mr et Mme CHOMBART rue de Maubeuge
Mr et Mme BUYLE rue des Roblins
Mme LINDEN Maryse rue des Roblins
Mr et Mme ADAMUS rue de Bettignies
Mr SOTTIAU Arnaud et Mme GABEZ Isabelle rue du 11 Novembre
Mme TRICQUENEAUX Viviane rue du Château
Mr et Mme CYPRYSZAK Arnaud rue d'Havay
Mr et Mme DEWAGNIER rue des Rodoux
Mr et Mme PRUSZEK rue d'Audignies
Mr et Mme ZABOITZEFF rue d'Audignies
Mr et Mme AUDIN Pascal rue Neuve
Mr et Mme MAES Willy rue de la Forge

1007 CON 1000 CON 100

Nous pensons n'avoir oublié personne, mais il serait souhaitable que les nouveaux venus se fassent connaître en mairie.



# Vie administrative



Heures d'ouvertures du secrétariat les services administratifs de la Mairie sont ouverts du Lundi au Vendredi de 10 Heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures

Quel que soit le motif, les personnes se présentant hors de ces horaires ne seront pas reçues.

Merci de votre compréhension.

Nous vous rappelons que le Maire et ses adjoints restent à votre disposition.

# Retraite Complémentaire

Mairie de Maubeuge Salle Jean Jaurès(Entrée Principale) face au tribunal le Mardi de 9 heures à 12 heures Le Jeudi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures.

# PERMANENCE DE LA CRAM

Une permanence de la CRAM se tient dans nos locaux tous les 2ème mercredi du mois de 8 heures 30 à 12 heures dans la salle d'honneur. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au 06 08 97 89 10

A Maubeuge du Lundi au Vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures Boulevard de l'Europe Immeuble europe 4ème Etage

# PERMANENCE UNC

Mairie de Villers-Sire-Nicole le 1er mardi du mois de 18 heures à 19 heures sauf juillet et août

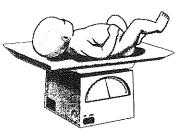
# Permanence de l'assistante sociale

Une permanence de l'assistante sociale a été rétabli dans notre commune . Melle COCHETEUX remplace MIle BALCAEN

- Vendredi 29 Mars de 9 heures à 10 heures dans la salle d'Honneur
- Vendredi 15 Avril
- Vendredi 17 Mai
- Vendredi 21 juin
- -Vendredi 19 Juillet
- Vendredi 16 Août.

# Consultation des nourrissons (P.M.I)

Tous les 3<sup>ème</sup> Jeudis du mois à partir de 13 heures 30 dans l'ancien logement de fonction de l'Ecole, rue des caches.





# NETREL

Ouverture du Lundi au Vendredi de 7 heures à 16 heures 30 et le samedi de 7 heures à 15 heures 30

Ramassage des ordures ménagères le mercredi

# Environnement

- Collecte des Ferrailles le 1er Lundi du mois
- Collecte des papiers le 3ème mardi du mois par le Relais Cambrésis
- Dates des prochains passages :

-19 FEVRIER

-19 MARS

-16 AVRIL

-14 MAI

-18 JUIN

-16 JUILLET

-20 AOUT

-17 SEPTEMBRE

-15 OCTOBRE

-19 NOVEMBRE -17 DECEMBRE

# ATTENTION!!! Le relais ne ramassage pas le CARTON ni les ENVELOPPES

- Collecte du verre

des cuboverres sont à votre disposition

- sur la place
- avenue du Stade
- rue du faubourg face à l'étang

Nous vous demandons de ne pas déposer de vidange à côté de ces cuboverres. En cas de saturation de ces cuboverres le signaler en Mairie qui fera le nécessaire.

-Accès aux déchetteries de Maubeuge et Jeumont

Vous pouvez accéder gratuitement aux déchetteries de Maubeuge et Jeumont. Il vous suffit de vous présenter au SIBS, (rue du Gazomètre à Maubeuge) qui vous délivrera un badge. Veuillez vous munir de votre carte grise et d'un justificatif de domicile (factures EDF, SIDEN....)

#### Location de salles

SALLE DES REPAS:

Villersois: 76 EUROS 22 soit 500 F

Extérieur: 121 EUROS 96 soit 800 F

SALLE DES FÊTES :

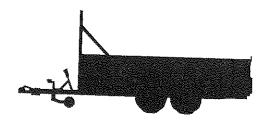
Villersois: 121 EUROS 96 soit 800 F

Extérieur: 152 EUROS 45 soit 1000 F

SALLE DES FÊTES pour un Vin d'Honneur: 45 EUROS 73 soit 300 F

La somme de 45euros 73 soit 300 francs est demandé à la réservation et un chèque de caution de 152Euros 45 soit 1000 francs est exigé lors de la remise des clés afin de garantir les dégradations éventuelles.

De la vaisselle pourra être louée, exclusivement lors de la location de la salle des repas. Tarif 0.76 Euros soit 5 Francs par couvert, toute vaisselle manquante, abîmée ou cassée devra être remboursée.



NOUVELLE MESURE CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DULINE BENNE PAR LA COMMUNE

La benne communale sera mise à la disposition de la population exclusivement le Week end.

A compter du 1er mai une participation de 10 Euros sera demandée. Elle sera à verser en Mairie dans la semaine précédent la mise à disposition de notre benne.

#### PIECES D'IDENTITE

#### Carte Nationale d'Identité

#### Vous munir:

- Un extrait d'Acte de naissance avec filiation complète il s'obtient :
  - a la Mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France
  - Au ministère des Affaires étrangères
     Sous direction de l'Etat Civil
     11 rue de la maison Blanche
     BP 1056
     44941 NANTES cedex 09
- L'ancienne Carte
- Deux Photos d'Identité (les noirs et blancs suffisent)
- Dans le cas d'une perte ou d'un vol le récépissé de Déclaration délivré par la gendarmerie
- Deux justificatifs de domicile récents et différents
   ex : Quittance EDF , quittance SIDEN, TELECOM ou loyer

Le demandeur, même mineur, doit être présent lors de l'établissement du dossier. Pour la prise des empreintes digitales.

Lorsque la demande est faite pour un mineur, le père ou la mère ( muni du livret de famille) devra obligatoirement être présent : pour la signature.

Si un divorce est intervenu, c'est le parent investi du droit de garde, muni du jugement de divorce, qui doit effectuer cette formalité.

#### <u>Passeport</u>

#### Vous munir:

- Votre Carte Nationale d'Identité
- Un timbre Fiscal à 60 Euros pour les adultes 30 euros pour les mineurs
- Deux Photos
- Quittances EDF + SIDEN



#### SOUS-PREFECTURE D'AVESNES-SUR-HELPE

BUREAU DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DE LA REGLEMENTATION

Affaire suivie par D. STRUWECKER
Tél. n° 03-27-61-59-60

e-mail: dominique.struwecker@nord.pref.gouv.fr

PASS - CIRCUL MAIRES GUICHET.doc

Avesnes-sur-Helpe, le 23 juillet 2001

LE SOUS-PREFET D'AVESNES-SUR-HELPE

à

Mesdames et Messieurs les Maires de l'arrondissement

Objet: Modalités de délivrance des

passeports en urgence.

Référ: Décret n° 2001-185 du 26/02/01

relatif aux conditions de délivrance et de renouvellement

des passeports

L'article 7 du décret ci-dessus référencé prévoit que les demandes de passeport ou de renouvellement sont déposées auprès des mairies qui les transmettent à la sous-préfecture en vue de l'établissement des titres ensuite retournés aux maires pour remise aux titulaires. Ce n'est que dans des cas d'urgence exceptionnels et justifiés que le dépôt et la remise peuvent s'effectuer directement en sous-préfecture.

Dans sa circulaire du 16 février 2001 relative aux nouvelles modalités d'établissement des passeports, M. le Préfet rappelait que ces procédures d'urgence ne devaient être mises en œuvre qu'en cas de maladie ou de décès d'un proche parent ou de déplacement professionnel imprévu ne pouvant être différé. Dans tous les cas, l'usager doit justifier de ces circonstances.

Or, depuis plusieurs mois, les services de certaines mairies ont tendance à adresser directement à la sous-préfecture un trop grand nombre de personnes sollicitant un passeport en vue d'un voyage présenté comme imminent n'entrant pas dans les conditions fixées pour donner lieu à une procédure d'urgence puisqu'il s'agit généralement de déplacements pour convenances personnelles (vacances...).

Aussi, j'ai donné instruction à mes collaborateurs de limiter ces dérogations devenues trop systématiques et d'appliquer les dispositions réglementaires en vigueur, qui permettent de garantir une délivrance rapide des titres <u>pour l'ensemble</u> des usagers concernés.

Je vous remercie de bien vouloir inviter vos services à n'orienter sur la sous-préfecture que le public remplissant réellement les conditions de délivrance d'urgence d'un passeport, muni de tous les justificatifs nécessaires.

Michel DEANJEAN

#### Sortie de territoire

Nous ne pouvons la délivrer que si l'enfant possède une carte Nationale d'Identité. Présentez la Carte Nationale lors de la demande.

#### Extrait du casier judiciaire

Demander le bulletin n°3
Envoyez une enveloppe timbrée et libellé à votre adresse pour la réponse à :

CASIER JUDICIAIRE NATIONAL

107 rue du Landreau

44079 NANTES Cedex.

## Recensement Militaire

Les jeunes nés en 1986 sont priés de se présenter en Mairie au plus tôt 1 mois avant au plus tard 1 mois après leur 16ème anniversaire.

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire.

#### **GARDERIE**

Malgré un sondage favorable à ce projet, à ce jour seuls 4 à 5 enfants la fréquentent dont 2 assidument. Pourtant 22 réponses positives nous étaient parvenues.

# RAPPELS DE QUELQUES REGLES

#### ELAGAGE DES HAIES

Un arrêté rappelant la lettre de Monsieur le Directeur de l'Equipement a été pris le 2 Décembre 1973 en ce qui

concerne le règlement général sur la surveillance et la conservation des chemins (Route Nationale, Chemins départementaux et communaux)

<u>Hauteur des haies vives</u>: Carrefour, la haie ne peut excéder <u>Un Mètre</u> sur une longueur de 50 mètres de part et d'autre du carrefour.

<u>Haies existantes</u>: peuvent être conservées mais ne peuvent être renouvelées qu'après connaissance de l'alignement

Haies en limite du domaine public : A couper par le propriétaire ou le locataire.

#### Arbres à proximité des carrefours :

Elaqués à une hauteur de trois mètres sur un rayon de 50 mètres.

Arbres élagués à hauteur de trois mètres dans des petits rayons de courbe de 30 mètres de chaque côté.

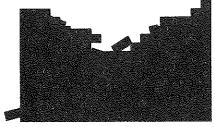
« Si le propriétaire ne s'exécute pas, Faire à ses frais, élagage des haies et des arbres. »

#### RAMASSAGE DES DECHETS APRES ELAGAGE

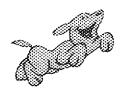
# <u>L'Echardonnage des Prairies</u>

Il est lui aussi obligatoire de la part du locataire.

## Ruines



Lorsqu'un mur, un bâtiment ou un édifice quelconque menace de s'effondrer et compromet la sécurité du voisinage ou des passants, son propriétaire doit procéder à sa réparation ou à sa démolition.



#### Divagation des chiens :

Il est expressément défendu de laisser circuler les chiens dans toute l'étendue de la Commune, même munis d'un collier, a moins qu'il ne soit tenu en laisse.

Ne transformons pas nos animaux en objets de nuisances. Respectons le droit d'autrui à la sécurité, la tranquillité et à la <u>propreté</u>.



#### Chiens dangereux

La loi prévoit 2 catégories de chiens dangereux :

- 🛎 1ère catégorie les chiens d'attaque sui sont :
  - les Staffordshire terrier (ou pitt-bull) qui ne sont pas inscrits au LOF
  - Les American staffordshire terrier (ou pitt-bull) qui ne sont pas inscrits au LOF
  - Les mastiff ou boerbulls
  - Les tosa qui ne sont pas inscrits au LOF
- 2<sup>ème</sup> catégorie : les chiens de garde ou de défense qui sont :
  - les Staffordshire terrier inscrits au LOF
  - Les American staffordshire terrier inscrits au LOF
  - Les Rottweiler
  - Les tosa inscrits au LOF

Si vous détenez ces types de chiens vous devez impérativement les faire vacciner contre la rage, depuis janvier 2000 faire stériliser par un vétérinaire tous les chiens de  $1^{\rm ère}$  catégorie, prendre une assurance responsabilité civile, faire une déclaration en mairie de détention de ces chiens. L'accès aux transports en communs, aux lieux publics est interdit aux chiens de  $1^{\rm ère}$  catégorie. Museler et tenir en laisse vos chiens de  $2^{\rm ème}$  catégorie si vous les amenez dans les transports en communs ou les lieux publics.

#### Exemples de Sanctions:

Ne pas avoir déclaré l'animal en Mairie = 750 Euros soit 5000 Francs La non stérilisation pour la 1<sup>ère</sup> catégorie = 6 mois de prison et 15 000 Euros d'amende (soit 100 000 Francs)

La non vaccination antirabique = 450 Euros d'amende (3000 francs)

#### Entretien de la voie publique

Les services municipaux en assurent l'entretien périodique, les riverains sont tenus de balayer régulièrement les caniveaux, fils d'eau devant leur propriété.

## Stationnement aux abords de l'école et de l'église

Il est interdit de stationner à ces endroits. Un stationnement existe derrière l'école et sur la place.

#### <u>Stationnement</u>

Il est rappelé que le Stationnement est interdit sur les trottoirs, pour ne pas gêner la circulation des piétons.

#### **Kiosque**

Le stationnement des cycles et motocycles est interdit et il est rappelé que ce n'est pas une aire de jeux. Les graffitis et autres dégradations sont proscrits et seront sanctionnés.

#### Terrain de Foot

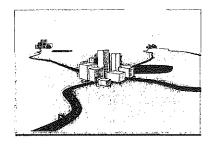
La circulation des vélos et des cyclomoteurs sur le stade municipal de Villers-Sire-Nicole, sur le pourtour de ce stade et sur la piste est interdite.

## Cimetière

Une procédure de reprise des concessions non entretenues et abandonnées a été entreprise. Durée de la procédure : 3 ans.

Il est rappelé qu'il est interdit aux enfants d'aller jouer dans le cimetière, ainsi que dans la cour de l'école.

Toutes infractions et dégradations seront sanctionnées



# Bilan des travaux effectués en 2001

- Fin de la réfection des rues de : l'Epinette

8 Mai 1945

Combattants A F N

Chemin du Moulin Lambert

- Restauration des Chapelles
- Remise en état des vestiaires douches U S Villers
- Regroupement des écoles + les travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs.
- Début des travaux de la salle polyvalente
- Restauration intérieure de l'église (travaux effectués par la Brigade Verte)
- Fabrication de tables pour la nouvelle salle par le personnel communal. Entretiens courants et fleurissement de la commune. Salage des rues en période hivernale (même le week end)

# Prévisions pour 2002

- Achèvement de la salle polyvalente et aménagement des extérieurs
- Assainissement et aménagement des trottoirs de la rue des Rodoux
- Installation d'une station de refoulement rue du faubourg
- Renforcement du réseau d'éclairage public partiel pour cette année avec objectif de revoir tout le réseau villersois.
- Poursuite des travaux engagés au stade
- Installation des poubelles. Le plan Vigie Pirate a retardé leur pose. Celles-ci contribueront à la propreté du village.
- Aménagement du talus rue du 8 Mai 1945

# Visite de la salle polyvalente

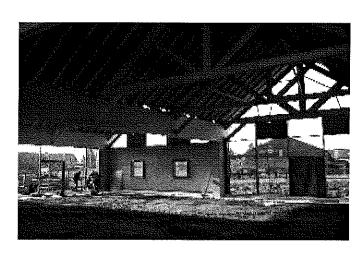


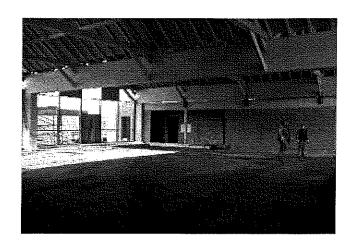
coté salle de sport

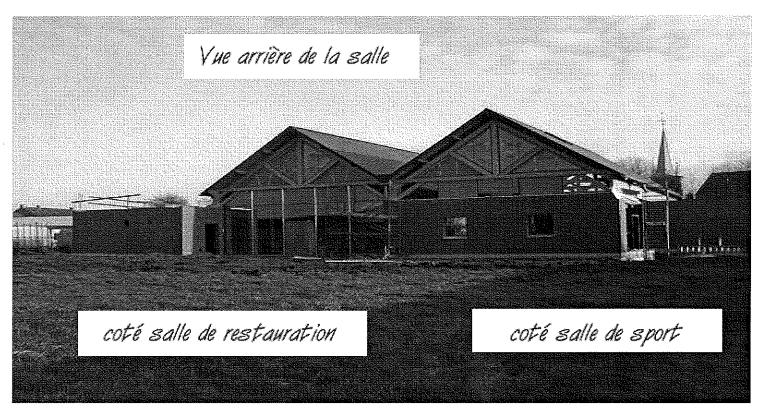
coté salle de restauration



Séparation des deux parties par un panneau amovibi Grandes baies vitrées Charpente traditionnelle









Entrée coté parking donnant accés aux yestiares, cuisine, et salle.



# Taxe Professionnelle unique (T.P.U.)

Comme il a été dit dans la page de la Communauté de Communes le régime fiscal de la taxe professionnelle unique (T.P.U) prévu à l'article 1 609 nonies C du code général des impôts a été mis en place à compter de 2002.

Cela permet d'avoir une taxe unique pour les 6 communes, un lissage s'effectuera sur 10 ans.

La mise en œuvre du régime de la T.P.U. n'entraîne aucune conséquence sur l'effort fiscal des communes.

## Schéma de la cohérence territoriale (S.C.O.T.)

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002 s'applique la règle « d'urbanisation limitée » interdisant l'ouverture à l'urbanisation des zones naturelles ou d'urbanisation future, dans les communes dont un point du territoire est situé à moins de 15 kilomètres de la périphérie de la partie agglomérée des agglomérations de plus de 15 000 habitants ces contraintes s'appliquent sur les communes non couvertes par un schéma de cohérence territoriale (SCOT).

La communauté de communes de Nord-Maubeuge est située dans la périphérie concernée par ce principe de constructibilité limitée. C'est pourquoi, il a été décidé d'approuver le principe du périmètre SCOT à l'échelle Sambre Avesnois.

Avec le SCOT les communes pourront mieux maîtriser leur développement tenir compte de ses effets sur l'environnement, prévenir et réduire les nuisances de toutes natures.

L'objectif d'un SCOT est de favoriser une coopération entre l'ensemble des communes faisant partie d'un même bassin de vie .

#### DAMETA

Suite à un entretien téléphonique récent avec le responsable de la Sté BAIL INDUSTRIE il a été confirmé que les travaux devaient commencer :

- Constat de huissier effectué le 20 février 2002
- Préparation du chantier le 18 mars 2002
- Dépose des bâtiments A et B
- Etude du sol et nouvelles analyses.

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE de L'EMPLOI et de la\SOLIDARITE PREFECTURE du NORD

LILLE le, 24 juillet 2001

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES du NORD

SERVICE SANTE-ENVIRONNEMENT Date du prélèvement : 12/07/2001, 09h10,

n° prélèvement : 68845

Installation concernée : UNITE DE DISTRIBUTION, VIEUX RENG

Type d'eau prélevée : eau traitée

Lieu de prélèvement : CAMPING LES AVALLEES, RESEAU

Commune de VILLERS SIRE NICOLE

Prélevé par MR HERMAN

Dossier suivi par : Mme DELABY, Mr HERMAN

Monsieur le Maire MAIRIE DE VILLERS SIRE NICOLE Mairie 4 rue du 11 novembre 1918 59600 VILLERS-SIRE-NICOLE

# ANALYSES REALISEES PAR : LABORATOIRE DES EAUX DE L'INSTITUT PASTEUR, LILLE

Paramètres micro-biologiques :			C.M.A. (*)
Coliformes thermotolérants/100ml-MS	<1	n/100ml	0
Streptocoques fécaux /100ml-MS	<1	n/100ml	0
Paramètres physico-chimiques :			C.M.A. (*)
Aspect (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	0	qualit.	
Turbidité néphélométrique	1,19	NTÚ	2
Odeur Saveur (0=r.a.s.,sinon =1,cf	0	qualit.	
Chlore libre	< 0,03	mg/ICl2	
Chlore total	<0,03	mg/iCl2	
рН à 20°C	7,4	unitépH	9
Conductivité à 20°C	642	μS/cm	

#### C.M.A. = Concentration Maximale Admissible

#### **CONCLUSIONS SANITAIRES:**

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés

Pour la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales L'Ingénieur du Genie Sanitaire,

P. JEHANNIN

HEGU IN THE SWITTER

# Les Fêtes en 2002



J.ANVIER

4 Janvier 2002 à 20 Heures : Cérémonie des Voeux et remise des prix pour le concours des maisons illuminées.

19 Janvier 2002 Repas dansant organisé par l'USV à la salle de Bersillies

HURICK

9 Février 2002 Concours de Belote organisé par l'USV à la salle des Fêtes

16 Février 2002 Repas dansant organisé par la Pêche

MARS

16 Mars 2002 Loto organisé par l'USV à la salle de Bersillies

24 Mars 2002 Parcours du Coeur

30 Mars 2002 Repas dansant organisé par l'association des parents de l'école Beaumarchais à la salle des Fêtes de Villers AVKIL

07 Avril 2002 Fête du printemps "Vill" Air Nature"

27 Avril 2002 Cérémonie en souvenir des déportés

27 Avril 2002 Soumonces "Les noirs Jalons"

30 Avril 2002 Vente de muguet par la gymnastique volontaire

MAI

1er mai 2002 Remise des diplômes du Travail

04 Mai 2002. Soumonces"Les Gilles"

08 Mai 2002 Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. Dépôt de gerbes au Monument aux morts

11 Mai 2002 Bal organisé par les "Gilles"

12 Mai 2002 Carnaval organisé par "Les Gilles" avec la participation des Noirs Talons, Vill' Air Nature, de la Gymnastique volontaire... 19 et 20 Mai 2002 Ducasse de la Gare

JUSM

15 Juin 2002 Kermesse Scolaire

18 Juin 2002 Commémoration de l'appel du Général De Gaulle 18 juin 1940

22 Juin 2002 Feux de la St jean "Les Noirs Talons"

JUILLET

Juillet 2002 Centre Aéré

14 juillet 2002 Fête Nationale

14 Juillet 2002 Journée de Pêche

ДОÛІ

15 Août 2002 Journée de Pêche

SEPTEMBRE

1 er septembre 2002 Ducasse communale

OCTOBRE

12 Octobre 2002 Concours de Belote organisé par "Les Gilles"

16 Octobre 2002 Commémoration de la Translation des cendres du Soldat Inconnu d'Afrique du Nord à la Nécropole de Notre Dame de Lorette

26 Octobre 2002 Soirée HALLOWEEN Amicale des Parents NOVEMBRE 11 Novembre 2002 Commémoration de l'Armistice Messe, Cérémonie au Monuiment aux Morts Cérémonie à la Stèle du Soubvenir Repas organisé par L'UNC

16 Novembre 2002 Repas dansant organisé par l'USV à Villers

24 Novembre 2002 Dégustation gratuite de vins fins d'Alsace Bruno HUNOLD Salle des Repas 14 heures 30 à 18 heures DECEMBRE

Décembre 2002 Téléthon

07 Décembre 2002 Repas de St Nicolas "Les Noirs Talons"

14 et 15 Décembre 2002 Marché de Noël Amicale des Parents

31 Décembre 2002 Repas de la St Sylvestre "Détente Loisirs et restauration"

## Ont fêté leurs Noces d'or en 2001

Monsieur André JEUNIAUX et Marguerite BOUSET Mariés le 30 juin 1951 à VILLERS SIRE NICOLE

Monsieur Claude MOIZAN et Madame Marie-Rose MOLLE Mariés le 08 septembre 1951 à RAUCOURT AU BOIS

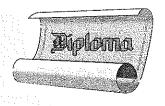
Monsieur Daniel JEUNIAUX et Madame Jeannine BOMBLED Mariés le 10 Novembre 1951 à VILLERS SIRE NICOLE

Monsieur Boniface PISARSKI et Germaine GORSEN Mariés le 1er décembre 1951 à VILLERS SIRE NICOLE

## Ont été Médaillés du travail en 2001

#### **ECHELON ARGENT:**

Mme POURBAIX Sylvie
Mr BRASSELET Jean-Marie
Mr GERARD Erik
Mr HUBERT Jacques
Mr PRUD'HOMME Serge



#### **ECHELON VERMEIL:**

Mme DELVALLEE Jacqueline Mr BAUDUIN Alain

#### **ECHELON OR:**

Mme GIRARD Thérèse MME JOSEPH Agnès

A reçu la Médaille de la Famille Française en 2001

#### **ECHELON ARGENT**:

Mme COLLIGNON Paulette







# Lauréats du Concours des Maisons Fleuries 2001

1er: Mme et M. Jaupart Marcel

2ème Mme et M. Roland Jean-Marie

3ème: Mme et M. Chombart David

4ème: Mme et M. Repaire Jean-Marc

5<sup>ème</sup>

Mme Lecron Chantal Mme et M. Férez Jacques

7ème: Mme et M. Van Den Broeck Bernard

8ème: Mme et M. Pecqueur Gilbert

9ème: Mme et M. Lerquet Thierry

10ème: Mme et M. Hanquart Bernard

# Lauréats du Concours des Maisons Illuminées 2001

1<sup>er</sup>

Mme et M. Roland Jean-Marie Mme et M. Repaire Jean-Marc

3ème Mme et M. Couvreur Alain

4ème Mme Claisse Marie-Claude et M. Jeuniaux Philippe

5ème Mme et M. Lemaire Philippe

6ème Mme et M. Van Den Broeck Bernard

7ème Mme Durant Marie-France et M. Moizan Jean-Claude

8ème Mme et M. Aplincourt Stéphane

9ème Mme Masson Marie-Christine et M. Millitello Gaëtan

10<sup>ème</sup> Mme Lecron Chantal

11ème Mme et M. Pecqueur Gilbert

12ème Mme et M. Baey Raymond

13ème Mme et M. Cornez Olivier

14ème Mme Gabez Isabelle et M. Sottiau Arnaud





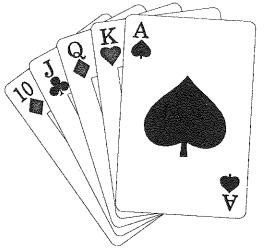








O No			
Associations	Président	Adresse	
Amicale des parents de l'école Beaumarchais		rue d'Havay Villers-Sire-Nicole	
Association C.E.D.E.P.	Mme Gilson Liliane	rue du caillou Villers-Sire-Nicole	
Club des "3x20"	Mr Grégoire Paul	1 rue de Maubeuge Villers-Sire-Nicole	
Comité des Vieux	Mr Molle Christian	12 rue d'Havay Villers-Sire-Nicole	
Détente et Loisirs "Gymnastique Féminine"	Mme Sclavon Marie-Christine	22 rue du Faubourg Villers-Sire-Nicole	
Détente Loisirs et Restauration	Mme Gilson Liliane	rue du Caillou Villers-Sire-Nicole	
Les Noirs Talons	Mr Lhoir Bernard	33 rue des Roblins Villers-Sire-Nicole	
Sté de Chasse "La Vigilante"	Mr Magnan Olivier	9 rue des combattants en AFN Villers-Sire-Nicole	
Les Gilles "Les terribles"	Mr Delvallée Richard	56 rue du Caillou Villers-Sire-Nicole	
La Pêche "La Truite"	Mr Vercruysse Fernand	rue des Rodoux Villers-Sire-Nicole	
UNC (Union Nationale des Combattants)	Mr Girard Jean	17 rue de Maubeuge Villers-Sire-Nicole	
	Mr Mathieu Jean-Michel		
Vill'Air Nature	Mr Laurent Ghislain	rue du Château Villers-Sire-Nicole	



# Club des "3 fois 20"

Notre club, qui a vu le jour en 1985 a pour objet de resserrer des liens et de rompre la solitude des anciens

Ses membres se réunissent chaque jeudi après-midi de 14 heures à 17 heures à la salle des repas de la mairie pour s'adonner à des jeux de société ou tout simplement pour le plaisir de converser entre eux.

En 2001, nous avons pris 4 repas en commun et effectué une sortie récréative.

Nous invitons les nouveaux "3 fois 20" à venir nous rejoindre. Ils seront accueillis avec plaisir et se sentirons, nous n'en doutons pas, bien à l'aise au sein d'une société où règnent la bonne humeur et la bonne entente.

La Commission



Sté de Pêche « La Truite »

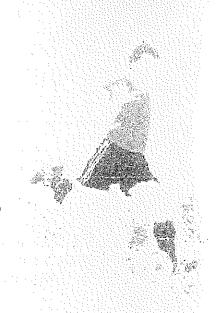
Cette année les permis de pêche seront en vente à la Mairie.

Aux heures d'ouverture de celle-ci.

# union Sportive villersoise

Fondee en 1928

uffiliee 3 la Tédération Tranquise de football \$20803 Tigue du nord de football - -2453



# Le Mot du Président

L'Union Sportive Villersoise devient au fil des années un club phare et respecté dans le bassin de la Sambre et la plus importante association du village.

Pour cette saison 2001-2002, le club compte 150 licenciés répartis en huit équipes , des débutants aux seniors.

L'effectif des jeunes ne cesse d'augmenter et leurs bons résultats sportifs prouvent que la relève est assurée, l'avenir du club en dépend.

Les objectifs fixés en début de saison pour l'équipe fanion se réalisent puisque les seniors A sont leader de leur groupe.

Cette saison grâce à la volonté, et aux efforts des dirigeants, le club a fait l'acquisition de nouveaux jeux de maillots et tous les joueurs, des débutants aux seniors, ont reçu un sweat. Ceci n'a pu se réaliser que grâce au soutien de sponsors que je remercie vivement.

L'U.S.V. aura toujours une pensée pour ses amis localistes disparus brutalement.

Notre souhait est de continuer à travailler dans le même esprit d'effort et de détermination.

L'U.S.V. remercie par avance les différents engagements verbaux pris par la Municipalité.

#### LES NOIRS TALONS

ASSOCIATION QUI A POUR OBJET D'ANIMER NOTRE VILLAGE, ELLE PERMET A CHACUN DE NOUS DE SE RETROUVER POUR DIVERSES MANIFESTATIONS.

LE POINT FORT DE L'ANNEE EST SANS AUCUN DOUTE LE CARNAVAL, IL EST OUVERT A TOUS ET IL EST ENCOURAGEANT DE VOIR LES JEUNES DE NOTRE VILLAGE PRENDRE JOIE A VENIR NOUS REJOINDRE.

CETTE ANNEE NOUS AVONS ORGANISE LES FEUX DE LA ST JEAN, LA FETE FUT REUSSIE ET IL EST AGREABLE DE REVENIR AUX COUTUMES ANCIENNES POUR LE PLAISIR DE TOUS.

l'ANNEE 2002 PROUVERA NOTRE VOLONTE DE CONTINUER A VOUS SATISFAIRE ET VOUS DISTRAIRE EN TOUTE SIMPLICITE.

LES NOIRS TALONS VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNEE

LE PRESIDENT

LHOIR BERNARD

# "Villers, ga Marche"



Depuis début novembre, nous nous réunissons chaque dimanche matin à 10 H sur la Place de Villers pour une promenade d'environ 10 km aux alentours de Villers.

Par ailleurs, nous sommes allés visiter le village d'Erquennes en Belgique, durant les fêtes de Noël.

Afin d'étendre nos randonnées dans l'avesnois et les environs, nous avons l'intention de créer une Association.

Vous êtes tous invités à nous rejoindre le dimanche matin et ainsi éliminer le stress de la semaine.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter:

M. Jean-Claude LECOUSTRE

Mme Sylvie POURBAIX

Mme Nathalie JEUNIAUX

Tél. 03 27 67 91 95

Tél. 03 27 67 92 79

Tél. 03 27 68 43 24



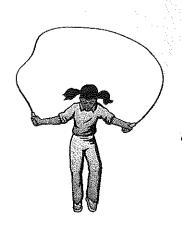


Dimanche 24 mars, de 9h à midi, nous organiserons le parcours du cœur, circuit de 5 et 10 km.

Le départ aura lieu sur la place de Villers.



# Association Détente Loisirs et Restauration



## CANTINE SCOLAIRE

Un nouveau traiteur nous livre les repas depuis la rentrée de septembre, il s'agit de « Dupont Restauration ».

Les repas sont variés et très appréciés des enfants. Si vous avez des appréciations à formuler, nous sommes à votre écoute.

#### CENTRE AERE

Il a accueilli 80 enfants de 6 à 14 ans. Un directeur de centre 6 animateurs titulaires du BAFA, et 6 animateurs non diplôme.

La bonne organisation, le travail de chacun, leur motivation , ont rendu le séjour des enfants très agréables ; Les jeux, les sorties : Piscines, camping, le voyage au « Parc Astérix ».....

A la fin de la journée les enfants et moniteurs étaient tous réunis pour le goûter.

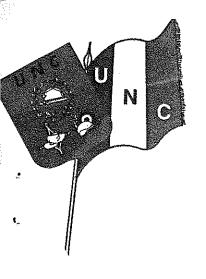
La fête du centre aéré organisé à la fin du mois de Juillet a permis aux enfants de faire découvrir leur savoir-faire, devant les parents et amis, dans une ambience chaleureuse.

Cette année le centre aura lieu du 1er juillet au 27 juillet 2002.

#### <u>Téléthon</u>

Le souhait des organisateurs de cette manifestation à Villers était de réunir un maximum de familles et de se mobiliser pour aider tous ces enfants malades. Nous avons eu de nombreux participants, notre vente de pâtisseries et de boissons chaudes a permis de remettre au téléthon une somme de 762 euros 25 soit 5000 francs.

En espérant vous voir aussi nombreux pour participer au téléthon 2002. Et pour terminer l'année 2001, notre repas de la St Sylvestre, avec 140 personnes s'est déroulé dans une ambiance de fête.



# UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE VILLERS-SIRE-NICOLE

# COMPTE RENDU 2001

Au cours de l'année 2001, comme chaque année, l'Union Nationale des Combattants de Villers-Sire-Nicole a commémoré les cérémonies patriotiques ce qui est sa vocation première.

Merci aux enfants des écoles et aux enseignants ainsi qu'aux Villersois qui nous accompagnent de plus en plus nombreux. Merci à la Municipalité, le devoir de mémoire s'impose et concerne tout le monde.

Présents, nous l'avons été, aussi souvent que cela a été nécessaire et dans la mesure de nos possibilités aux manifestations avesnoises : Messe du Souvenir à Sains-Du-Nord, Journée Honneur aux Porte-Drapeaux à Avesnes, Inauguration d'une stèle à Berlaimont.

A noter également la participation au Congrès Départemental à Maubeuge, à l'inauguration de la stèle Départementale au Carré Militaire du cimetière de Lille-Sud et à la journée du Souvenir à la Bassée qui est aussi la journée des Médaillés de l'UNC.

En 2001 la section a atteint l'effectif suivant :

- 1 Indochine
- -56 Anciens d'AFN
- 1 Veuve d'Ancien Combattant
- -15 Soldats de France

Par contre nous avons eu à déplorer la disparition de deux de nos camarades:

Raymond DURANT et Jean-Pierre LIBERT.

Les anciens d'A F N ont encore été largement mis sur la sellette en cette année 2001. Après la torture, les viols. Pour les médias, quelle aubaine! L'info à sensation ça se vend bien!

Rappelons tout de même qu'à l'époque ce sont des petits gars de 20 ans, parfois moins, que l'Etat Français venait arracher à leur famille pour aller

défendre la paix et défendre la population Algérienne contre le terrorisme. Nous n'avions pas le choix mais le devoir d'obéir.

L'armée française de l'époque était composée principalement de gars du contingent dont le souci majeur était de sauver sa peau et rentrer au plus vite en métropole. Quant aux excès mis en exergue, ils étaient largement partagés et ne pouvaient être(comme dans tout les guerres) que des cas isolés ne permettant pas de salir la très grande majorité de l'Armée française qui n'avait d'autre souci que faire son boulot dans l'honneur et la dignité.

ARRIVER A SATURATION: C'EST ATTEINDRE UN POINT AU DE LA DUQUEL QUELQUE CHOSE N'EST PLUS SUPPORTABLE.

Et bien, les combattants d'aujourd'hui en sont à ce stade tant ils sont écoeurés par les attaques directes ou insidieuses qui portent atteinte, à un degré intolérable, à leur honneur, à celui des armées où ils ont servi et, en définitive à la Nation française.

Le 9 Mars 1962 date de la signature des Accords d'Evian.

Fête nationale de la République Algérienne pour son accès à l'Indépendance. L'U N C ne peut souscrire à la célébration de cette date après laquelle il y eut encore des soldats français tués jusqu'en 1964, 150 000 Harkis ont été massacrés et des français, pour la plupart d'origine modeste, qui n'ont pas eu le temps de franchir la Méditerranée.

#### Projet 2002 :

La section organise un bus le 12 Mai pour participer au Congrès National de Lille.

#### Permanences:

Elles ont lieu en Mairie chaque premier Mardi du mois (sauf en juillet et en Août) de 18 à 19 heures.

N'hésitez pas à venir vous renseigner pour demander :

T.R.N.,

Cartes du Combattant,

Demande de retraite du Combattant,

Actions sociales pour certains ressortissants de l'O.N.A.C.

Nous sommes également à la disposition de toutes les générations de Combattants qui souhaitent adhérer à la Section ainsi que les veuves d'anciens Combattants et les Soldats de France.

Pour la Section, le Président.

#### ASSOCIATION VILL'AIR NATURE

Je remercie de nouveau les habitants de Villers-Sire-Nicole pour avoir répondu aussi massivement à notre pétition visant à s'opposer à la création d'un centre de compostage.

Depuis notre dernier bulletin d'information, de nombreuses actions ont été engagées, à savoir :

- ◆ Courrier envoyé aux Maires des 6 communes de la Communauté des Communes (Villers-Sire-Nicole, Bettignies, Bersillies, Gognies-Chaussée, Mairieux, Vieux-Reng), ainsi qu'à son Président. Des premières réponses favorables accompagnées de copies de courriers envoyés à la Préfecture me sont d'ailleurs parvenues ce14 décembre, émanant de la communauté des communes et de la municipalité de Vieux Reng. Je les en remercie vivement.
- ◆ Courrier à Monsieur le Préfet lui demandant une étude d'impact en reprécisant nos arguments.
- Entrevue à la Sous-Préfecture.
- Entrevue avec Monsieur HERBEUVAL (Conseil Régional) qui a semblé très sensible à notre argumentation et nous a promis d'intervenir auprès de la Préfecture ; tout comme Monsieur PAUVROS (Conseil Général) rencontré il y a quelques semaines.
- Courrier à Monsieur MAGNAN, Maire de Villers-Sire-Nicole, lui demandant une délibération du Conseil Municipal.
  - Notre requête ayant été mise à l'ordre du jour de la réunion de conseil du 14 décembre, nos élus se sont déclarés à l'UNANIMITE contre le projet et se sont dit prêts à engager les recours par voies juridiques légales, si nécessaire.

Un courrier dans ce sens doit donc être envoyé à la préfecture , par M. le Maire ,le 18 décembre.

Je les remercie pour cette décision et pour leur soutien.

La suite de notre action, dans les jours et semaines qui viennent, dépendra donc du résultat de toutes ces démarches. Nous vous en tiendrons bien évidemment informés.

Il nous faudra rester très vigilants et déterminés.

Ce dossier très important ayant réclamé beaucoup de travail et d'énergie, depuis la création de notre association en mai 2001, nous envisageons, pour l'année 2002, quelques moments de détente et de rencontre à savoir :

- Organisation de la fête des jonquilles le 7 avril 2002.
- ♦ Participation au carnaval le 12 mai 2002.
- Organisation de la journée nationale du cœur 2002.

Je conclurai en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année et en présentant tous mes vœux, pour l'année 2002, à tous les habitants de Villers-Sire-Nicole et particulièrement aux membres de notre association qui travaillent depuis 6 mois afin que notre commune reste un endroit où il fasse bon vivre et où l'on se SENTE bien.

Le Président, Ghislain LAURENT

# Association C.E.D.E.P

Nº 6234 Comité d'échange pour le Développement et l'éducation populaire

Siège: Mairie de Villers Sire Nicole

Secrétariat: 1 Bis Rue des Rodoux - VILLERS SIRE NICOLE

120 Adhérents en 2001 - Présidente Mme GILSON Liliane, Vice Président

Mr FLORENT Jean paul, Secrétaire Mr HUMBLET Claude, Trésorier

Mr DUEZ Bruno.

Notre Association à organisé depuis ces dix dernières années, des sorties en car dans les plus belles régions de la France. L'Alsace, La Bourgogne, Les Châteaux de la Loire, La Normandie et la Bretagne, La Savoie et la Haute Savoie Elle à aussi organisé des sorties d'un jour.

Cette année 2001. Visite du Stade De France à Paris

2 Cars pour le Spectacle Roméo et Inliette au Palais des Congrès à Paris Spectacle "Les Dix Commandements " au Zénith à Lille.

Puis pour marquer les dix années de l'Association, nous avons changés de moyen de transport, et nous nous sommes retrouvés à 85 personnes pour découvrir Le Canada, et plus particulièrement Le Québec.

L'Avion au départ de ROISSY vers TORONTO pour y passer une douzaine de jours, que nous ne sommes pas prêts d'oublier. Toronto, Niagara, Ottawa, Québec Montréal, que d'images et de souvenirs Au passage, nous n'oublierons pas l'excel leut accueil de nos cousins du Québec.

Prévisions 2002: Sortie à Lille le samedi 9 Mars pour assister au Spectacle sur Glace HOLIDAY ON ICE. Les fêtes de la Musique en juin, ainsi que notre participation aux feux de la ST IEAN. Notre voyage au Tyrol en septembre du 7 au 15 Septembre 2002 - Bonne année à toutes et à tous - Le Comité

# Association des Secouristes Français Croix Blanche de la Communauté de Communes du Nord de Maubeuge et environs.

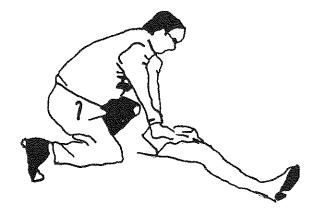
SIEGE SOCIAL: Mairie de VILLERS SIRE NICOLE 4, Rue du 11 Novembre 1918
59600 VILLERS SIRE NICOLE

Si vous possédez l'AFPS, le CFAPSE, le Monitorat et que vous aimeriez faire parti d'une " ASSOCIATION ". Les Secouristes Français Croix Blanche sont chez vous.

Envoyer votre correspondance a notre siége social.

0u

Prenez contact avec Monsieur SKRJANC William 20, Rue du canougue 59600 Mairieux.



Devant toute personne blessée ou malade

en devenant Secouristes à la Croix Blanche.

# Lettre ouverte d'une maman

LA VOITURE: Moyen de locomotion ou arme à tuer?

Le 18 Mai 1979, Cyril, notre fils, vient d'ouvrir ses yeux sur le monde. Notre premier fils, notre enfant qui nous a appris ce qu'est le vrai bonheur.

Le 7 Novembre 2000, Cyril n'est plus, ses beaux yeux bleus se sont fermés à tout jamais.

#### Pourquoi?

Un individu boit X verres d'alcool (taux d'alcoolémie : 1.98 gr/l dira la prise de sang) Se drogue (Cannabis +++ est décelé) pendant une soirée d'anniversaire dans sa famille. Puis après une dispute, monte dans Sa voiture et rejoint l'autoroute qu'il prend en sens inverse. Notre Cyril n'a aucune chance... (taux d'alcoolémie : 0 g/l, drogue : aucune trace).

#### **OUI EST COUPABLE?**

Cet individu bien sûr !...Mais ne pensez-vous pas que la famille ou ses amis, voire un inconnu aurait pu intervenir et l'empêcher de monter dans cette voiture meurtrière ??

La voiture doit rester un moyen de locomotion sûr, ou de plaisir avec des règles à respecter ( la vitesse , pas d'alcool, pas de drogue, le respect du code de la route), et Non celle qui va détruire une famille. Ma famille est détruite.

Déjà trop d'enfants « partent » de maladie ou sont victimes d'accident dû à leur inattention. Mais trop de « Cyril » partent aussi sous la totale indifférence des gens qui ne se sentent pas concernés par cet individu ici ou là qui boit et prend sa voiture pour partir sur la route.

Pourtant cette « personne » pourrait sortir de chez vous et trouver sur son passage votre enfant, neveu, petit-enfant qui revient d'une soirée, du travail...

Pensez à Cyril, que cette vie qui était la sienne ne soit pas partie dans le néant. Mais dans votre vie de tous les jours, empêchez de partyvotre attitude ( sur la foute ou chez vous) qu'il y ait d'autres « Cyril ».

Nous devons supporter l'insupportable et apprendre à vivre avec.

Que cette douleur si profonde dans notre cœur et notre corps ne puisse jamais être la vôtre.

Merci d'avoir lu cet « appel » au droit de vivre.

Pour toi Cyril.

# Vie Associative



# Centre Aéré

Il se déroulera cette année du 1<sup>er</sup> au 27 Juillet 2002

# Concours des Maisons Fleuries.

Les personnes voulant participer au concours des maisons fleuries peuvent retourner le coupon ci - dessous en Mairie.



#### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Vous êtes cordialement invités à vous inscrire pour le " CONCOURS DES MAISONS FLEURIES " le plus rapidement possible en déposant ce coupon dûment rempli en Mairie

Veuillez mettre une croix en face de la catégorie qui vous intéresse

Monsieur :  Madame :  Rue :  participe(nt) au concours des maisons fleuries :	2002 dans la catégorie suivante :
Maisons avec jardinets	
Fenêtres et façades	
Commerces ou Entreprises	
Fermes	



# Concours d'Illuminations

# Vous êtes cordialement inviter à vous inscrire pour le concours des Illuminations 2002

en déposant ce coupon en Mairie avant le 16 Décembre 2002

Nom:			······································		P-72000
Adresse					
Auresse	***		<u> </u>		 <del></del>
		• •			
		) }	:		
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Same and	!		
	The state of the s				
			į.		
	į.				

POISSONNERIE TRAITEUR
661 A CRIÉE 99

Stéphane LALOU 69. Route d'Avesnes - 59720 LOUVROIL Tél. 03 27 65 45 06

